



## Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies

Vol. 7, n°2 | 2003  
Varia

---

### Pamela Cox, Heather Shore (Eds.), *Becoming Delinquent: British and European Youth, 1650-1950*

Aldershot, Ashgate, 2002, 184 pp., ISBN 07546 2228 2

Sylvie Ménard

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/chs/576>  
ISSN : 1663-4837

#### Éditeur

Librairie Droz

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2003  
Pagination : 124-126  
ISBN : 2-600-008990-3  
ISSN : 1422-0857

#### Référence électronique

Sylvie Ménard, « Pamela Cox, Heather Shore (Eds.), *Becoming Delinquent: British and European Youth, 1650-1950* », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* [En ligne], Vol. 7, n°2 | 2003, mis en ligne le 23 février 2009, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/chs/576>

---

Ce document a été généré automatiquement le 19 avril 2019.

© Droz

---

# Pamela Cox, Heather Shore (Eds.), *Becoming Delinquent: British and European Youth, 1650-1950*

Aldershot, Ashgate, 2002, 184 pp., ISBN 07546 2228 2

Sylvie Ménard

---

## RÉFÉRENCE

Pamela Cox, Heather Shore (Eds.), *Becoming Delinquent: British and European Youth, 1650-1950*, Aldershot, Ashgate, 2002, 184 pp., ISBN 07546 2228 2.

- 1 Produit à la suite d'un congrès international tenu à Cambridge en 1999, ce livre rassemble différentes études ouest-européennes portant sur le thème la délinquance juvénile selon une perspective qui met l'accent sur l'histoire et la longue durée. Alors que l'expansion de la criminologie a permis la prolifération de travaux relatifs à la criminalité et à la protection de l'enfance, Pamela Cox et Heather Shore estiment que les études publiées jusqu'à présent ont quelque peu négligé l'aspect historique du sujet. Leur introduction permet ainsi d'expliquer le lien entre les différents exposés du congrès, en montrant que certains thèmes dominant depuis le XVII<sup>e</sup> siècle les discours européens portant sur la délinquance des mineurs. Le postulat des criminologues qui attribuent l'invention de la délinquance juvénile à l'industrialisation et à l'urbanisation brutale qui a lieu au XIX<sup>e</sup> siècle est ainsi remis en question par les auteures.
- 2 L'introduction de Cox et Shore guide adéquatement le lecteur en faisant bien ressortir le recoupement des thèmes qui seront ultérieurement abordés dans l'ouvrage. À travers des textes qui se rapportent à la Belgique, à la Grande-Bretagne, à la France, aux Pays-Bas, à la Norvège et à l'Espagne, certains parallèles peuvent être tracés entre les différents processus qui mènent à la systématisation des mesures visant à contrôler la délinquance des mineurs. Six thèmes se retrouvent ainsi au cœur des études qui composent l'ouvrage: la culture propre aux jeunes, les idées concernant les «genres», l'étude des connaissances

se rapportant à la question de la délinquance des mineurs, la notion de violence, les liens entre certaines crises politiques et sociales et la criminalité juvénile ainsi que les résistances du mineur délinquant (ou de son entourage) à l'égard des mesures qui lui sont imposées (p. 4).

- 3 Le sens attribué à l'invention (ou la réinvention) de la délinquance juvénile selon les périodes constitue la trame de fond des textes à l'étude. Les auteures retiennent trois thèmes récurrents marquant les temps de l'histoire ouest-européenne de la délinquance des mineurs: le processus légal menant à une prise en charge particulière du mineur délinquant, l'émergence et le développement d'institutions propres aux enfants à problème et le contrôle de l'environnement familial du jeune par les instances étatiques. Les textes de l'ouvrage sont par la suite présentés en fonction de cette logique mise en place dans l'introduction.
- 4 Dans le premier chapitre, Paul Griffiths analyse les temps qui ont marqué l'histoire de la délinquance des mineurs selon la perspective de la longue durée. L'auteur observe lui aussi que plusieurs thèmes récurrents de cette histoire remontent au XVII<sup>e</sup> siècle, bien que des mutations relatives à la conceptualisation de la jeunesse délinquante surviennent en fonction des circonstances, des cultures et des changements idéologiques (pp. 33-34). Ces mutations auraient fait en sorte qu'une plus grande attention soit portée au phénomène de la délinquance des mineurs au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui expliquerait l'importance des sources produites sur le sujet pour cette période.
- 5 Suivent ensuite deux textes de Benjamin Roberts et Valentina K. Tikof qui vont dans le même sens que celui de Griffiths, leurs problématiques respectives ayant pour objectif de montrer que le phénomène de la prise en charge de l'enfance à problème remonte au XVII<sup>e</sup> siècle pour la République de Hollande, et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle pour l'ancien régime de Séville. Les autres chapitres de l'ouvrage sont toutefois consacrés à des études qui se rapportent aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ce qui montre à quel point la perspective de la longue durée reste à défricher dans le domaine des recherches relatives à l'enfance délinquante. À notre avis, la systématisation des politiques destinées à l'enfance déviante, qui s'opère dans la majorité des sociétés occidentales au XIX<sup>e</sup> siècle, justifie que la plupart des études sur le phénomène aient mis l'accent sur cette période. La mutation qui s'opère au XX<sup>e</sup> siècle, avec l'émergence des tribunaux pour mineurs qui consacre la notion de la protection de l'enfance estimée en danger, justifie également qu'une attention particulière soit portée aux études comparatives pour cette période.
- 6 Le principal intérêt de l'ouvrage réside dans la réflexion suscitée par la mise en valeur des thèmes récurrents à l'histoire de la prise en charge des jeunes à problème. Les textes colligés nous font non seulement retrouver les thèmes exposés en introduction par Cox et Shore, ils nous font aussi constater l'universalité des études qui portent sur la délinquance des mineurs en Occident. Par exemple, certains sujets traités dans l'ouvrage, comme les rapports entre le privé et le public qui caractérisent les mesures destinées à la prise en charge de l'enfance à problème, ou encore l'utilisation des institutions de correction pour renforcer l'autorité parentale, se retrouvent au cœur de nos travaux sur l'histoire de la réforme des garçons délinquants au Québec.
- 7 Les auteures estiment que plus d'études comparatives devraient être effectuées sur le phénomène de la délinquance des mineurs. Nous devons cependant souligner que certaines de ces études n'ont pas été relevées dans l'ouvrage, probablement en raison des frontières linguistiques. Les conclusions de certaines publications francophones, portant sur la Belgique notamment, recourent de très près celles qui se trouvent dans l'ouvrage.

Espérons que ces frontières puissent être franchies le plus souvent possible afin de poursuivre la réflexion fructueuse que permettent les comparaisons entre les différentes expériences relatives à la prise en charge des mineurs.

---

## AUTEURS

**SYLVIE MÉNARD**

Département d'histoire, Université du Québec à Montréal, [menard.deschenes@sympatico.ca](mailto:menard.deschenes@sympatico.ca)